

FT543 – Seuil multi-niveau adhésif 27**Descriptif**

Profilé de transition permettant de traiter une jonction entre 2 revêtements de sols, présentant ou non une différence de niveau.

Fixation adhésive.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement, sur revêtements de sols lisses type dalles LVT, PVC souple, linoléum, carrelage, parquet...

Ne pas mettre en œuvre sur revêtements de sols textiles (moquettes, tapis...) ou en fibres naturelles (coco, sisal, jonc de mer...).

Ne pas mettre en œuvre sur parquets cirés ou huilés.

Finition aluminium anodisé : trafic tertiaire.

Finition aluminium plaxée : trafic domestique.

Matières

- Alliage d'aluminium (nuance EN AW-6060 T5) anodisé ou brut.
- Coloris d'anodisation : naturel, titane brossé ou noir brossé.
- Finition plaxée : film en PVC transparent imprimé sur son envers et contrecollé sur les profilés en aluminium brut.
- Adhésif : butyle noir.

Références

Longueur	Finition	Couleur	Référence
2,80 m	Anodisé	Naturel	00 12 40D
	Anodisé brossé	Titane	00 12 41D
		Noir	00 12 42D
	Plaxé	Béton clair	00 12 50D
		Chêne Rupert	00 12 51D
		Ciment gris	00 12 52D
		Châtaigner	00 12 53D
93 cm	Anodisé	Naturel	64 32 20D
	Anodisé brossé	Titane	64 32 21D
		Noir	64 32 22D
	Plaxé	Chêne Rupert	64 33 20D
		Chêne Fario	64 33 21D
		Pin des Landes	64 33 22D
		Bouleau blanc	64 33 23D
		Blanc Nordic	64 33 24D
		Châtaigner	64 33 25D
		Chêne Cérusé sable	64 33 26D
		Ciment gris	64 33 27D
		Béton clair	64 33 28D
		Métal oxydé	64 33 29D

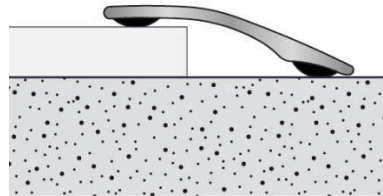
Caractéristiques techniques

Caractéristiques produit	Valeur typique
Compensation de la différence de niveau	De 0 à 6 mm

Mise en œuvre

- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support : alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.
- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.

- Préchauffer le support à une température de +20°C à +40°C.
Attention : ne pas chauffer directement le profilé ou l'adhésif.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire à base de résines acryliques.
- Recouper le profilé à la longueur voulue.
- Ôter le film de protection des adhésifs sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner le profilé.
- En cas de pose en différence de niveau, attention à bien respecter le sens du profilé, la partie biseautée du seuil doit se trouver sur le revêtement le moins épais (**voir schéma ci-dessous**).
- Retirer progressivement le film de protection tout en pressant légèrement le profilé sur le support.
- Maroufler ensuite fermement le profilé sur toute sa longueur.
- En cas d'aboutage, prévoir un jeu de 2 mm pour la dilation.



Entretien

Utiliser des produits nettoyants neutres.

Avant d'utiliser un produit à base de soude, d'acide ou d'ammoniaque, faire un essai préalable.

Produits en aluminium anodisé : attention : en contact avec des matières alcalines ou calcaires (plâtre, ciment...), l'anodisation peut se tacher. Il est donc nécessaire de protéger les profilés jusqu'à la fin du chantier.

Options

VHB Cleaner

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT 097



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
ZI du Marais – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03